

BGL Ligue : « Les jeunes joueurs ont trop de pouvoir »

Dans [a la une](#), [BGL Ligue](#), [Football](#), [Sports](#) Mis à jour le 06/04/18 12:14 | Publié le 06/04/18 11:56



A l'USH, on ne digère toujours pas le choix de Stephan Lopes qui a préféré Mondorf. (illustration Julien Garroy)

Après avoir attaqué les motivations de Stefan Lopes de rejoindre Mondorf alors qu'il avait signé un contrat à Hostert, Jacques Wolter, président de l'USH... contre-attaque après l'argumentaire du joueur.

Mardi, Mondorf annonce la signature de Stefan Lopes, attaquant du Fola. Mercredi, Hostert s'insurge : le joueur avait déjà signé chez lui. Jeudi, [Lopes exerce son droit de réponse](#) en justifiant son choix, mais en défendant aussi son droit à le faire. Et aujourd'hui ? Le président Wolter donne un coup de pied dans la fourmilière...

Stefan Lopes explique les raisons de son choix pour l'US Mondorf, indiquant que le contrat signé en hiver n'a plus de valeur à ses yeux pour l'été, attendu que son transfert lors du mercato hivernal a échoué.

Jacques Wolter : Ce qui me chagrine le plus, c'est que nous avons en notre possession un contrat signé par le joueur et que la FLF ne s'en préoccupe pas. Elle ne s'intéresse qu'aux documents de transfert, ceux qui ne sortent qu'à partir du mois de mai.

Cela vous chagrinerait que certains «accusent» Hostert de naïveté dans cette histoire ?

Mais ce transfert devait avoir lieu en hiver ! Cela ne s'est pas fait parce qu'autant le Fola que le joueur ne connaissaient pas son statut et ignoraient qu'il n'était pas transfert définitif ! L'erreur administrative, elle ne vient pas de nous. Au-delà, les jeunes joueurs luxembourgeois ont trop de pouvoir. Ils bénéficient de ce double statut de premières licences et de non-transférés !

Comment s'était passé le contact avec Stefan Lopes ?

Il était là avec son père et ils étaient contents. Avec lui, on voulait faire comme avec Steinmetz ou les frères Stumpf : lui donner du temps de jeu. Et voilà ce qu'il nous fait. Mais nous, de notre côté, certains qu'il venait, on a déjà décommandé deux ou trois autres jeunes qui auraient pu nous rejoindre. On leur a dit non parce qu'on ne voulait pas mettre trop de joueurs au même poste pour ne pas les barrer. Voilà, on en est là : les jeunes ne respectent plus leurs signatures. Et de toute façon, ces contrats ne valent rien auprès de la FLF. C'est un autre problème.

Que vous dit-elle, la FLF, sur ce sujet ?

Elle s'en lave les mains. Elle nous dit : « C'est vous les clubs, qui votez les statuts. » Mais ça va intéresser qui ? Vingt clubs peut-être. Ceux qui jouent régulièrement en DN. On a déjà eu le cas la saison passée avec un autre joueur. Ça commence à devenir lassant.

Vous avez menacé d'aller devant un tribunal civil. Allez-vous le faire ?

C'est surtout qu'on n'a pas le choix vu que la FLF ne s'en mêle pas. Mais cela reste un contrat entre deux parties qui a une valeur et qui doit être respecté. Ça va nous coûter des frais d'avocat mais pour une fois, on obtiendra peut-être une jurisprudence dans tout ce bazar.

Entretien avec Julien Mollereau